
LA CROIX

DE SAINT-GILLES

N° 159 Mars 2017

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Le Carême

Le Carême débute cette année le 1^{er} mars, jour du Mercredi des cendres, jour de jeûne et d'abstinence. Le Carême est un temps où nous accentuons la prière et la pénitence, mais au sujet d'une réalité particulière : le péché. Dit autrement, nous prions pour demander à Dieu la grâce de la contrition, qui est un regret surnaturel du péché, donc un don de Dieu et nous faisons pénitence pour expier ce péché.

Par conséquent, nous nous adonnerons à la prière et à la pénitence du Carême, seulement dans la mesure de notre conviction au sujet du péché. À l'inverse, le chrétien qui passe le Carême comme le reste du temps de l'année liturgique, sans prier davantage et sans faire davantage pénitence, trahit peut-être par ce fait-même qu'il ne croit pas vraiment être pécheur.

Nous ne pensons pas vraiment être des pécheurs qui doivent prier et expier pendant le Carême parce que nous ne croyons pas vraiment à notre culpabilité : ni vol ni meurtre ni adultère à notre actif, donc c'est bon. Nous ne sommes pas si affreux qu'on veut bien nous le faire croire dans des sermons qui seraient là pour secouer les torpeurs habituelles avec le secours des excès oratoires.

Bien entendu, les péchés sont des actes précis, accidentels ou habituels. Bien entendu, on peut pécher par malice, c'est-à-dire par recherche délibérée du mal, ou par faiblesse. Le péché est protéiforme, la culpabilité a ses degrés. Nous ne confondons pas péché mortel et véniel sous prétexte que les deux sont des péchés.

Ce qu'il s'agit de comprendre est plus profond en nous que tel ou tel acte. À savoir que nous sommes pécheurs et c'est parce que nous sommes pécheurs que cela peut se traduire en acte, ou pas. Celui qui ne commet pas d'acte peut en toute rigueur continuer à se considérer comme un pécheur, parce qu'il a en lui une capacité, une propension, une pente au mal et au désordre. Reconnaître que nous sommes pécheurs ne consiste pas alors à reconnaître seulement que nous avons

fait tel acte, mais aussi que nous sommes naturellement portés au désordre. Cette tendance au mal prend la forme de sept pentes que l'on appelle les péchés ou vices capitaux : orgueil, avarice, luxure, envie, gourmandise, colère, paresse ou tristesse spirituelle. Remarquons que tous les actes qui proviennent de ces péchés capitaux ne sont pas forcément des fautes mortelles.

Disons quelques mots sur l'orgueil. On peut le considérer comme un péché universel, puisqu'il se retrouve dans toute faute morale qui est un mépris de l'autorité de Dieu. Mais, il peut aussi représenter un péché spécial et se définir comme un amour désordonné de soi-même et de tout ce qui peut nous faire valoir aux yeux des hommes.

L'orgueilleux s'aime tellement (mal) qu'il se croit autre que ce qu'il est, ce qui va fausser sa perception de ce qu'il doit être. L'orgueilleux se surestime, se survalorise, soit sur un point précis où il possède une qualité, soit sur un domaine où il est dépourvu d'une qualité qu'il aimerait avoir, soit de façon générale où il se voit « supérieur » à tout autre.

L'orgueilleux va nécessairement mépriser les autres de plusieurs manières. Il ne va pas accepter qu'ils possèdent la qualité dans laquelle il s'estime le meilleur, au point de leur nuire ; ou, de façon plus générale, les autres ne l'intéresseront pas.

Ce désordre de l'orgueil qui ne fait pas commettre que des péchés mortels, peut très vite être grave et détourner par lui-même l'homme de sa fin dernière : son but n'est plus Dieu, mais lui-même ! Lorsqu'il envahit l'âme (parce qu'on a bien voulu le laisser envahir l'âme), l'orgueil peut détourner entièrement de Dieu jusqu'à conduire au panthéisme, à l'athéisme, au rationalisme, au scepticisme sous toutes ses formes.

On combattra efficacement l'orgueil par la pratique de l'humilité dont l'Église nous parle en ce premier jour du Carême : « Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris. »

Abbé Joël Malassagne

L'IMPORTANCE DE LA LECTURE SPIRITUELLE

Le carême est le temps des résolutions. Peut-être serait-il bon de nous examiner sur le temps que nous consacrons à la lecture des bons livres. Cet exercice est un des plus importants de la vie spirituelle. Le livre est un ami, un confident. Tous les saints ont estimé la lecture spirituelle. Saint Paul y exhorte Timothée : *Appliquez-vous à la lecture des bons livres*, lui écrit-il ; Saint Jérôme en recommande la pratique journalière à Népotien : *Chaque jour*, lui dit-il, *soyez fidèle à lire quelque bon livre*. La lecture des écrits des saints ou du récit de leur vie fait revivre, pour nous instruire, ces hommes remplis de Dieu. Nous n'avons point à envier le bonheur de leur contemporains : par leurs écrits, ils nous parlent comme s'ils vivaient avec nous, et par un heureux enchantement, nous jouissons de leurs précieux entretiens, avec cette différence que, sous certains rapports, nous gagnons même plus à lire leurs écrits qu'à entendre leurs discours. Car, 1°) la prédication s'oublie et ne peut plus se retrouver, tandis que la lecture se retrouve toujours dans les livres qui la contiennent ; 2°) la prédication passe avec la rapidité de l'éclair, et il est difficile de la méditer ; la lecture demeure sous nos yeux tant que nous voulons, et nous avons tout le loisir de la méditer dans toutes ses parties, de nous l'incorporer et de la changer en notre propre substance ; 3°) dans la prédication, on ne fait que passer vite devant le feu sacré, et on n'a guère le temps de s'échauffer. Dans la lecture, on demeure tant qu'on veut devant le feu divin ; on s'en laisse pénétrer, échauffer, à son gré ; 4°) dans la prédication, on applique souvent aux autres ce qu'on entend, sans songer à se l'appliquer soi-même ; dans la lecture, au contraire, seul avec son livre, on s'applique bien mieux à soi-même les vérités saintes ; 5°) un livre descend dans des détails pratiques que ne comporte pas toujours le genre plus élevé du sermon. De là vient que la lecture spirituelle a changé tant de pécheurs en saints ; témoin ces deux courtisans de l'empereur Théodose, que convertit la lecture de la Vie de saint Antoine, et saint Ignace, que convertit la lecture de la Vie des saints ; témoin enfin l'expérience de chaque jour. Une bonne lecture bien faite relève l'âme abattue, console l'âme désolée, encourage l'âme languissante, fortifie les faibles, recueille les dissipés, réchauffe les froids et les tièdes, perfectionne les justes, à ce point que quiconque est fidèle à sa lecture journalière

se soutient et avance dans la piété, et quiconque la néglige se relâche. Est-ce là l'estime que nous faisons de la lecture spirituelle ? Y sommes-nous fidèles chaque jour ?

N'OUBLIONS PAS SAINT JOSEPH

Le mois de mars cette année est le mois du carême mais c'est aussi le mois de saint Joseph. Sainte Thérèse d'Avila, la grande réformatrice du carmel, vouait un très grand culte à ce saint. Voici ce qu'elle écrivait dans le récit de sa vie : *Le Très-Haut donne seulement grâce aux autres saints pour nous secourir dans tel ou tel besoin. Mais le glorieux Saint Joseph, je le sais par expérience, étend son pouvoir à tous nos besoins. Notre Seigneur veut nous faire comprendre que, s'il a été soumis sur la terre à celui qu'il appelait son père, parce que c'était son gouverneur qui pouvait lui commander, il défère également au Ciel, à toutes ses supplices. Et c'est ce qu'ont vu comme moi par expérience, d'autres personnes auxquelles j'avais conseillé de se recommander à cet incomparable protecteur. À l'heure actuelle, (nous sommes au XVI^e siècle), elles sont nombreuses les âmes qui l'honorent et constatent de nouveau la vérité de ce que j'avance.*

Thérèse dit : *"Il m'a toujours exaucée au-delà de mes prières et de mes espérances... Je voudrais porter tout le monde à la dévotion envers ce glorieux Saint tant j'ai d'expérience de son crédit auprès de Dieu. Je n'ai jamais vu personne lui être vraiment dévoué et l'honorer d'un culte spécial sans avancer dans la vertu, car il favorise singulièrement les progrès spirituels des âmes qui se recommandent à lui. Depuis plusieurs années, ce me semble, je lui demande une grâce le jour de sa fête, et je l'ai toujours obtenue. Je demande, pour l'amour de Dieu, à celui qui ne me croirait pas d'en faire l'épreuve. Il verrait, par sa propre expérience, combien il est avantageux de se recommander à ce glorieux patriarche et d'avoir pour lui une dévotion spéciale."*

PAILLETTE D'OR

Notre civilisation se solde par un déficit considérable de joie. Le vrai coupable n'est autre que l'esprit moderne, essentiellement antireligieux et antichrétien... sans amitié de Dieu, il n'est point de bonheur possible. Le christianisme seul peut vaincre le puissant ennemi de la joie.

MGR KEPLER

ÉPHÉMÉRIDES DE MARS 2017

MOIS CONSACRÉ À SAINT JOSEPH

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
mercredi 1^{er} mars Mercredi des Cendres	17h30 : confessions 18h30 : bénédiction, imposition des cendres et messe basse	11h00 : bénédiction, imposition des cendres et messe basse		9h00 : bénédiction, imposition des cendres et messe basse
jeudi 2 mars Jeudi après les Cendres	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h40 : messe basse
vendredi 3 mars <i>1^{er} vendredi du mois</i> Vendredi après les Cendres	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 4 mars <i>1^{er} samedi du mois</i> Samedi après les Cendres	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 5 mars 1 ^{er} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe basse
lundi 6 mars de la férie, mém. Stes Perpétue et Félicité, martyres	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 7 mars de la férie, mém. St Thomas d'Aquin, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	8h45 : messe chantée
mercredi 8 mars de la férie, mém. St Jean de Dieu, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 9 mars de la férie, mém. Ste Françoise Romaine	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	7h15 : messe basse
vendredi 10 mars de la férie, mém. Sts Quarante Martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 11 mars de la férie, mém. St Grégoire le Grand, pape et docteur	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 12 mars 2 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 13 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 14 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 15 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 16 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h40 : messe basse
vendredi 17 mars de la férie, mém. St Patrice	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 18 mars de la férie, mém. St Cyrille	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 19 mars 3 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

lundi 20 mars Saint Joseph, Époux de la Sainte Vierge et Patron de l'Église universelle	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée		7h15 : messe basse	18h30 : messe chantée
mardi 21 mars de la férie, mém. St Benoît, abbé	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 22 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 23 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h40 : messe basse
vendredi 24 mars de la férie, mém. St Gabriel Archange	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 25 mars Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe chantée			8h00 : messe chantée
dimanche 26 mars 4 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 27 mars de la férie, mém. St Jean Damascène et de N-D des Sept douleurs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 28 mars de la férie, mém. St Jean de Capistran	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 29 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 30 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h40 : messe basse
vendredi 31 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 1^{er} avril <i>1^{er} samedi du mois</i> de la férie	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 2 avril Dimanche de la Passion	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe basse

Carnet paroissial

Baptême : Julia NOUZIES, le 28 janvier, à Miremont

Voyage à Écône pour l'ordination sacerdotale de l'abbé Vianney de LEDINGHEN (de Toulouse) et de l'abbé Florent MARGNOL (de Montauban)

Mercredi 28 juin : départ à 9h00 de la gare routière Matabiau. Arrivée le soir à l'hôtel des Sports à Martigny en Valais.

Jeudi 29 juin : 9h00 cérémonie des ordinations sacerdotales. Prière sur la tombe de Mgr LEFEBVRE. Vêpres.

Vendredi 30 juin : départ de Martigny à 9h00 et arrivée sur Toulouse vers 20h00

Prix : 200 euros par personne en chambre double (150 euros pour les Étudiants Catholiques de Toulouse) et 250 euros par personne en chambre simple.

Inscriptions par téléphone ou par courrier au prieuré Saint Dominique (2245, avenue des platanes 31380 Gragnague - 05.61.74.27.93). Chèque libellé à l'ordre "Prieuré Saint-Dominique" (ne sera encaissé qu'en juin).

Date limité d'inscription : 15 mai.

Pour passer la frontière suisse, être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Les places étant limitées à 35 personnes, les inscriptions seront retenues dans l'ordre de leur arrivée.

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50